



Séance du 31 JANVIER 2013

Le trente et un janvier deux mil treize, à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de GARCHY (Nièvre), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Denis HOUCHOT, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Denis HOUCHOT, Maire - Geneviève DRACHKOVITCH, 1er Adjoint – Jean-Paul NARCY, 2^{ème} Adjoint - Alain PICARD, 3^{ème} Adjoint – Francis ARNOUX - Alain BOURGEX – Jacques CONDAMINE - Evelyne JACQUELIN - Béatrice LAMOUREUX – Marie-Thérèse MINARD.

Absent : Mr Henri VIGIER.

Secrétaire de séance : Madame Marie-Thérèse MINARD.

Le compte rendu de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

Maison « Robillot »

Plusieurs architectes ont été contactés et sont venus sur place. Ils ont envisagé la possibilité de créer un ou deux logements. Ils définiront un chiffrage estimatif des futurs travaux avec leur pourcentage d'honoraires.

La partie en terrain constructible d'une superficie de 1 000 m² a été délimitée par le géomètre pour la mise en vente.

Quant à la restauration de la croix, l'entreprise Sauvanet sera contactée.

Plantations

Des plantations seront effectuées sur l'îlot central au bourg, ainsi que devant la mairie.

Site internet

Le Conseil Général et Niverlan ont décidé de créer un nouveau dispositif afin de soutenir et de développer l'usage numérique des professionnels nivernais (entreprises, artisans, acteurs publics, etc...). Les animateurs numériques du conseil général ont proposé la création d'un site internet pour la commune. Le conseil municipal a donné son accord.

Dossiers en cours

- L'horloge de la mairie sera remplacée prochainement.





COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
de la
COMMUNE de GARCHY - 58150

➤ Comice agricole : deux délégués ont été nommés, Messieurs Jean-Paul NARCY et Alain PICARD.

Deux réunions publiques en vue de l'organisation de la confection du char auront lieu le 20 février, à la salle polyvalente, l'une à 15 h 00, l'autre à 19 h 00. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Deux jeunes filles ont présenté leur candidature afin de représenter la commune pour l'élection de la reine du comice. La sélection de « Miss Garchy » aura lieu le 12 avril à 20 h 00 à la salle polyvalente ; elle s'effectuera par tirage au sort.

➤ Contrat rivières : Monsieur le Maire informe les conseillers de la réunion du Pays Bourgogne Nivernaise sur le diagnostic « contrat rivières » - rappel de la réglementation en vigueur. Des réunions publiques seront organisées par bassin afin de sortir les besoins des cours d'eau retenus pour la démarche. Le périmètre englobe 63 communes, dont Garchy.

Questions diverses

➤ Monsieur le Maire attire l'attention des conseillers municipaux sur les propos tenus par le blog de Garchy concernant un commerce de la commune. Quelques personnes ont interpellé Monsieur le Maire à ce sujet.

La mairie ne peut en aucun cas s'immiscer dans une affaire strictement privée ni même être impliquée dans ces propos.

➤ Une entreprise sera contactée pour le nettoyage des vitres des bâtiments communaux.

➤ Trois autres jardinières seront installées dans les hameaux de la commune.

➤ En raison des réservations de location, la rénovation intérieure de la salle polyvalente est envisagée pour l'été 2014.

➤ Monsieur le Maire fait part d'une requête d'une habitante de la commune demandant la possibilité d'un regroupement pour le nettoyage des fosses septiques. Le conseil municipal en prend acte et charge Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires.

➤ Rythmes scolaires : la réforme des rythmes scolaires engendrera d'importants changements pour les enfants, les familles et la commune. Des réunions sont prévues afin de mettre en œuvre cette réforme.

La séance est levée à vingt et une heures.

